

**DUDELANGE****Des structures pour les migrants**

Hier, une réunion de concertation et de coordination a eu lieu à l'hôtel de ville. Elle a rassemblé le collège échevinal et des représentants de l'OLAI (Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration), de la Croix-Rouge, du ministère de l'Éducation nationale ainsi que de nombreux services communaux et partenaires internes et externes prêts à s'investir (commission consultative d'intégration, comité d'école, lycée Nic Biver, projet Ensemble, section locale de la Croix-Rouge, office social, service à l'égalité des chances, service de l'enseignement, service des structures d'accueil, commission scolaire, service médico-scolaire...).

En effet, Dudelage s'apprête à installer sur l'ancien site de l'ARBED (route de Volmerange) un ensemble de 31 modules qui pourront accueillir au total 90 personnes. Le premier étage de ces modules est occupé par les chambres à coucher et les salles de douche. Le rez-de-chaussée sera équipé de plusieurs unités de cuisine, d'un grand réfectoire d'une capacité de 50 personnes, d'une salle de jeux pour les enfants, d'une buanderie...

Les travaux de fondation débuteront mi-octobre, l'installation des modules pourra commencer dès le mois de décembre et les premiers arrivants sont attendus pour début février 2016.

L'encadrement social des nouveaux venus sera essentiellement assuré par la Croix-Rouge, en coopération avec les services de la ville, des bénévoles et des associations de Dudelage.

Une réunion publique d'information est en préparation pour le mois de novembre ainsi qu'un formulaire pour l'appel au bénévolat.

**Décès**

**Luxembourg:** M. Arthur Biasoli.

**Esch-Lallange:** M. Roger Harsch, 92 ans. Les obsèques ont eu lieu.

**Clervaux:** Révérend Père Dom Roger Riblet-Buchmann, 86 ans. Les obsèques auront lieu aujourd'hui à l'abbaye Saint-Maurice à Clervaux.

**Belvaux:** M. Paul Hermann, 78 ans. L'enterrement aura lieu dans l'intimité du cercle familial. Une messe sera célébrée aujourd'hui à 16 h à Belvaux.

**Rollingen:** Mme Marie-Louise Nimax-Allard, 81 ans. L'enterrement aura lieu dans l'intimité du cercle familial. Une messe sera célébrée aujourd'hui à 16 h en l'église de Pintsch.

**Kayl:** Mme Josette Braun, 86 ans.

**Medernach:** M. Bob Thein, 21 ans. L'enterrement aura lieu en toute intimité. Une messe sera célébrée aujourd'hui à 15 h 30 en l'église de Medernach.

**Oberwampach:** M. Carlo Hermes, 43 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 10 h 30. Puis une messe sera célébrée à Niederwiltz.

**Walferdange:** Mme Marie-Anne Kraemer, 89 ans. L'enterrement a eu lieu.

**Bereldange:** M. Jean Jung, 84 ans. L'enterrement aura lieu dans l'intimité du cercle familial. Le service funèbre aura lieu aujourd'hui à 14 h 30 en l'église de Luxembourg-Limpertsberg.

**Luxembourg:** Mme Germaine Fend-Rausch, 84 ans. La cérémonie d'adieu et la dispersion des cendres auront lieu aujourd'hui à 10 h 30 au crématorium de Hamm.

**«Leurs craintes ne sont pas fondées»**

**RECKANGE-SUR-MESS** L'agriculteur Laurent Raus ne comprend pas les inquiétudes de la Biergerinitiativ locale qui milite contre la construction de deux poulaillers.



C'est ici, derrière la clôture, que Laurent Raus espère pouvoir installer les deux poulaillers où grandiront 13 000 poulets.

**Laurent Raus, 36 ans, a repris l'exploitation laitière de ses parents en 1999. Depuis 2013, il la pilote seule. Devant l'instabilité et la faiblesse du prix du lait, il cherche à diversifier sa production. Alors, quand il a vu que Cactus et La Provençale cherchaient des agriculteurs pour élever des poulets de haute qualité, il a sauté sur l'occasion.**

*Entretien avec notre journaliste Erwan Nonet*

**Vous êtes l'un des deux agriculteurs de Reckange-sur-Mess à avoir demandé l'autorisation de construire ces poulaillers dont ne veut pas la Biergerinitiativ. Pouvez-vous expliquer votre projet?**

Laurent Raus: En fait, un groupe de la grande distribution et un grossiste (NDLR: il ne souhaite pas les nommer mais il s'agit des supermarchés Cactus et de La Provençale) se plaignaient du fait qu'il était impossible de s'approvisionner en poulets de qualité au Luxembourg. Ici, on en importe 90%! Pour fournir leurs magasins, les cantines des écoles ou les maisons-relais, ils sont obligés de les acheter à l'étranger, et ça ne leur plaît pas. Ils ont donc demandé aux agriculteurs si certains étaient intéressés par une telle production.

**Et vous avez décidé de vous lancer.**

Oui, parce que depuis deux ans, je

cherche à diversifier ma production. Actuellement, je produis du lait avec 50 vaches. Mais vous savez bien ce qu'il en est du prix du lait en ce moment: il est très bas. L'élevage de poulets de grande qualité permettra de sécuriser mon exploitation. J'estime que cette nouvelle production pourra représenter jusqu'à 40% de mes revenus. C'est d'autant plus intéressant que je n'aurai pas besoin d'embaucher de personnel, ni d'acheter de nouvelles terres.

**Concrètement, comment se présentera le poulailler?**

Comme pour les cinq autres agriculteurs qui ont été choisis (NDLR: à Ehlang, donc, mais aussi à Pissange, Schouweiler, Knaphoscheid et Bastendorf/Tandel), il s'agit de deux étables de 550 m<sup>2</sup> et 6 500 poulets chacune. Chaque bâtiment aura un pré de 65 ares, ce qui fait un mètre carré par poulet. Leur alimentation sera très stricte: les céréales (froment et orge) et le maïs viendront du Luxembourg et seront préparés par un moulin du pays. Le colza et le soja seront garantis sans OGM.

**L'élevage de poulets se réalise-t-il toute l'année?**

Une fois les poussins arrivés, ils resteront pendant 56 jours, jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids de 1,3 kg. À la fin de chaque cycle, une entreprise spécialisée viendra nettoyer et désinfecter l'étable pour empêcher la propagation d'éventuelles maladies. Ensuite, 14 jours passent avant que les nouveaux poussins arrivent. Il est important que l'étable se repose

pendant deux semaines. Donc non, il n'y aura pas de poulets chez moi tous les jours de l'année. D'ailleurs, avec les quatre autres agriculteurs qui se lanceront dans cet élevage, nous nous organiserons pour éche-

lonner la croissance des poulets. Comme ça, il y aura des poulets frais disponibles tous les jours.

**Où les poulets seront-ils abattus?**

En Belgique, dans un abattoir qui ne s'occupe que des volailles, à Bertrix. C'est un point que l'on nous a reproché: "Pourquoi ne les tuez-vous pas au Luxembourg?". Mais parce qu'il est bien trop cher de construire une chaîne entière: nous

ne produisons pas assez de poulets pour que cela soit rentable. Bertrix, ce n'est qu'à 30 ou 40 minutes de route et ce sont des spécialistes.

**Comprenez-vous les habitants qui ont peur de l'arrivée des poulets?**

Je peux le comprendre, oui... mais leurs craintes ne sont pas fondées. Ici, nous sommes dans de petites localités. Si quelqu'un s'inquiète, il peut venir me demander des explications. Depuis le début de cette affaire, il n'y a qu'une famille qui est venue me voir et lorsqu'ils sont partis, ils étaient rassurés... La commune a écrit une lettre à tous les habitants pour les inviter à visiter une installation identique à celle qui est projetée chez moi. Personne n'y est allé! C'est dommage. Les gens croient savoir mais ils ne se renseignent pas...

**Treize mille poulets, ça ne sent pas mauvais? Ça ne fait pas de bruit?**

Si je suis à cinq mètres, oui, je sais qu'il y a un poulailler. Mais honnêtement, à une distance un peu plus grande, on ne sent rien et on n'entend rien. Ma maison est à 50 mètres de l'endroit où je voudrais mettre les poulaillers. S'il y avait des nuisances, je choisirais un autre endroit. Mes voisins les plus proches, eux, sont à 380 mètres.

**Certains craignent aussi un nouveau flux de camions...**

Là aussi, c'est une inquiétude non fondée. Sur un cycle de 70 jours-56 pour la croissance et 14 jours de repos - il n'y aura que cinq camions qui passeront chez moi. Avec la laiterie, j'en ai un tous les deux jours. Le trafic supplémentaire ne sera vraiment pas un problème.

**Finalement, à l'heure actuelle, où en êtes-vous au niveau des autorisations?**

J'ai déjà celle de l'administration de l'Environnement. Les ministres de l'Environnement (Carole Dieschbourg) et de l'Agriculture (Fernand Etgen) ont dit qu'ils soutenaient le projet. Il manque encore celui de l'administration de la Gestion de l'eau et de la commune. Ma crainte, c'est que les actions de la Biergerinitiativ bloquent la démarche de la modification du PAG au niveau du ministère de l'Intérieur...

**Quand espérez-vous lancer votre nouvelle activité?**

Dans le meilleur des cas, l'année prochaine. Mais ça, ce serait vraiment le meilleur scénario!

«Ma maison est à 50 mètres. S'il y avait des nuisances, je choisirais un autre endroit»

**Quelle est la situation à Reckange?**

**M**ercredi dernier, à la colère de la Biergerinitiativ Gemeng Reckeng, le conseil communal de Reckange-sur-Mess a modifié son PAG. Une interdiction ne permettait pas en effet la construction d'un bâtiment de plus de 14 mètres de long dans une zone verte. «C'était une erreur dans le PAG, explique le bourgmestre, Carlo Muller. Quand nous pensions "bâtiment", nous pensions "maison d'habitation" et pas "infrastructure agricole.» En effet, l'article 5 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 autorise les constructions en zone verte si elles concernent des activités agricoles, jardinières, maraîchères ou sylvicoles.

Si la Biergerinitiativ s'est mobilisée contre cet amendement, c'est parce que deux agriculteurs de la commune (dont Laurent Raus) ont justement introduit une demande pour construire des poulaillers dont la taille dépasse la limite jusque-là autorisée.

Le bourgmestre voit pourtant d'un bon œil ce projet: «Selon les plans sectoriels, Reckange est située en zone rurale. C'est-à-dire que nous ne pourrions pas nous développer comme Bertrix ou Strassange. Il est

donc contre-productif de freiner le développement de nos agriculteurs.» Pour lui, il est essentiel de les soutenir, car ce sont eux qui sont l'âme de ce territoire. «Les deux agriculteurs qui veulent construire les poulaillers sont jeunes. Nous sommes déjà très contents qu'ils aient repris l'exploitation de leurs parents, car, en tout, il n'y a plus que neuf agriculteurs dans la commune.»

Carlo Muller ajoute que si ce sont les poulets qui monopolisent le débat, ce ne sont pas les seuls concernés par la modification du PAG. «À Reckange, Limpach ou Ehlang, nous avons également des maraîchers et une serre de professionnel mesure plus de 14 mètres. Nous avons aussi reçu des demandes concernant une étable et une autre pour un centre équestre avec un manège couvert. Il y a également le cas d'un agriculteur dont la ferme est dans le centre du village et qui veut s'installer à l'extérieur pour avoir plus de place. Tout cela est autorisé par la loi, mais ce PAG mal écrit l'empêchait. Je suis convaincu que sa modification, au final, sera une bonne chose pour la commune.»